



SAKRETE Revêtement asphaltique

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	SAKRETE Revêtement asphaltique
Autres moyens d'identification	SAKRETE Revêtement asphaltique
Famille du produit	Produits résidentiels King
Usage recommandé	Peut servir à réparer des entrées, des allées et des stationnements en asphalte présentant des affaissements, de larges fissures, des nids-de-poule ou ayant été endommagés par de l'essence ou de l'huile.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Matériaux King et Compagnie, 3825 Alfred-Laliberté, Boisbriand, QC, J7H 1P7, www.kpmindustries.com/fr
Numéro de téléphone d'urgence	Matériaux King et cie, (800) 430-4104, 8:30am-4:30pm Matériaux King et cie, (800) 430-4104, 8:30am-4:30pm
Numéro de la FDS	0162
Date de préparation	le 24 septembre, 2019

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Cancérogénicité - catégorie 1A; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Peut provoquer le cancer.

Risque avéré d'effets graves pour les organes (poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Prévention :

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Intervention :

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stockage :

Garder sous clef.

Élimination :

Identificateur du produit : SAKRETE Revêtement asphaltique - Ver. 2

FDS No. : 0162

Date de préparation : le 24 septembre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 24 septembre, 2019

Page 01 de 06

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Asphalte	8052-42-4	1-5%		
		80-100%		
Amines de suif, polyoxyéthylène	61791-26-2	1-5%		
Huile diesel	68334-30-5	1-5%		

Notes

D'autres additifs non contrôlés par SIMDUT ou autres lois.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec les yeux : peut causer une légère irritation. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants. En cas de contact avec la peau : peut causer une légère irritation. Les symptômes peuvent comprendre une légère rougeur et un gonflement. En cas d'inhalation : peut irriter le nez et la gorge. En cas d'ingestion : peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Utiliser des agents extincteurs appropriés pour le feu environnant.

Dangers spécifiques du produit

Non inflammable

Combustible solide; éviter de respirer la fumée.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Un appareil respiratoire autonome "SCBA" est recommandé pour limiter l'exposition aux produits de combustion lors de la lutte contre tout incendie.

Identificateur du produit : SAKRETE Revêtement asphaltique - Ver. 2

FDS No. : 0162

Date de préparation : le 24 septembre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 24 septembre, 2019

Page 02 de 06

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Utiliser une pelle pour ramasser le matériel et le placer dans un récipient approprié, bien fermé. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Les produits en sac sont lourds; ils posent donc des risques de blessures tels que des entorses et des foulures du dos, des bras, des épaules et des jambes pendant leur manipulation. Ne pas inhaler ce produit. Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation. Les conteneurs de stockage doivent avoir une mise à la terre, stocker à l'écart de matériaux oxydant et de toutes les sources d'allumage.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Asphalte	0.5 mg/m ³ A4					
Amines de suif, polyoxyéthylène	200 ppm A4	400 ppm	400 ppm			
Huile diesel	100 mg/m ³ A3 Peau					

Une ventilation mécanique est recommandée dans des espaces clos.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Dans des conditions normales, des mesures supplémentaires d'ingénierie ne sont pas nécessaires.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des lunettes protectrices conformes aux normes et règles approuvées doivent être portées.

Protection de la peau

Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout temps lorsqu'on manipule les produits chimiques. Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Une protection respiratoire doit être portée lors du sciage ou du meulage.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence Solid noir.

Identificateur du produit : SAKRETE Revêtement asphaltique - Ver. 2

FDS No. : 0162

Date de préparation : le 24 septembre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 24 septembre, 2019

Page 03 de 06

Odeur	D'huile
Seuil olfactif	Sans objet
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Sans objet (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	295 - 705 °F
Point d'éclair	> 37.8 °C
Taux d'évaporation	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative (eau = 1)	2.6 - 2.8
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Autres informations	
État physique	Solide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Instable dans certaines conditions - voir Conditions à éviter.

Risque de réactions dangereuses

Peut s'enflammer en cas de surchauffe ou en présence de puissant agents oxydants.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Risque accru d'incendie et d'explosion en contact avec : acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; absorption par la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Amines de suif, polyoxyéthylène	17000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)		12890 mg/kg (lapin)
Huile diesel		> 5000 mg/kg (rat)	

Corrosion/Irritation cutanée

Les fractions de pétrole comprennent un grand nombre d'origine naturelle d'hydrocarbures aromatiques polycycliques

Identificateur du produit : SAKRETE Revêtement asphaltique - Ver. 2

FDS No. : 0162

Date de préparation : le 24 septembre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 24 septembre, 2019

Page 04 de 06

(HAP). Certaines espèces de HAP ont été impliquées dans l'incidence du cancer de la peau chez les animaux dans des essais.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Cancérogénicité

Aucune évaluation spécifique.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Sensibilisation respiratoire ou cutanée, Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD canadienne	UN1999	GOUDRONS LIQUIDES, y compris les enrobés bitumineux et les huiles, bitumes et bitumes fluidifiés (Asphalte)	3	II

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Matériaux King et cie

Numéro de téléphone 450-430-4104

Date de préparation le 24 septembre, 2019

Identificateur du produit : SAKRETE Revêtement asphaltique - Ver. 2

FDS No. : 0162

Date de préparation : le 24 septembre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 24 septembre, 2019

Page 05 de 06

**Date de la plus
récente version
révisée**

le 24 septembre, 2019

Avis

Au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, ni Matériaux King et Compagnie, ni aucune de ses filiales, n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues aux présentes. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans les présentes, nous ne pouvons garantir qu'il s'agit des seuls dangers existants.

Identificateur du produit : SAKRETE Revêtement asphaltique - Ver. 2

FDS No. : 0162

Date de préparation : le 24 septembre, 2019

Date de la plus récente
version révisée : le 24 septembre, 2019

Page 06 de 06